

COMMUNE



DE MOUDON

RAPPORT DE COMMISSION AU CONSEIL COMMUNAL

**Objet : signature d'un acte constitutif de droit de superficie distinct et permanent sur la parcelle 1399 en faveur de Genossenschaft Elektra Baselland (EBL)  
Préavis No 15/17**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

La COGEFIN s'est réunie le lundi 9 octobre à 20h00. M. Olivier Barraud, municipal des finances et des ressources humaines, était présent pour répondre aux questions sur le plan financier uniquement, ce dont nous le remercions.

Selon l'article 38 du règlement du Conseil communal, la COGEFIN est chargée de l'examen des implications financières supérieures à CHF. 50'000.- par préavis, sans se prononcer sur son bien-fondé ou sur les propositions émises. Ledit article ne précise par contre pas si la commission doit se prononcer uniquement sur les dépenses, ce rapport a été rédigé pour la bonne forme.

La COGEFIN ne peut qu'être favorable à cette nouvelle recette sous forme de redevance unique, et vous propose, à l'unanimité des membres présents, d'adopter les conclusions suivantes :

**LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON**

**vu le préavis de la Municipalité No 15/17,  
ouï les rapports de la commission chargée de son étude et de la COGEFIN,  
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,**

1. autorise la Municipalité à constituer un droit distinct et permanent de superficie d'une surface de 2'511 m<sup>2</sup> en faveur de EBL (Genossenschaft Elektra Baselland) sur la parcelle 1399, pour la construction d'une centrale de chauffage à distance au bois,,
2. fixe dans l'acte du droit de superficie :
  - la durée du DDP, soit cinquante ans (50 ans),
  - la redevance unique de CHF 125'000.-,
3. assortit la signature de l'acte prévu sous chiffre 1 ci-dessus de la condition de l'obtention préalable, par EBL, d'un permis de construire entré en force et exécutoire.

Moudon, le 28 octobre 2017

La rapportrice  
S. Freymond

Présent-e-s : Mmes Demierre, Guex-Ombelli et Freymond, MM. Lohner, Piguët et Isufi.  
Excusés : MM. Pereira et Goy